



Crots Avenir

Journal d'Informations Communales

SOMMAIRE

Le Mot du Maire

Conseil Municipal
27 novembre 2014

Réalisations
Fleurissement Toussaint
Illuminations Noël

Manifestations
11 novembre
Repas de Noël des Ainés
Saint Nicolas
Vœux du Maire
Hommage

Des nouvelles des Associations
Amicale Philatélique
Club du Temps Libre
Kung Fu Wushu
Bibliothèque
Animation du Village
Lous Amis de Crots

Abbaye de Boscodon

Parc National des Ecrins

Projets

Dernières Brèves

Infos Crots Pratique

Etat Civil

Les remparts de Crots

Photo : René Conraud



Le mot du Maire



Chères Crétorines, chers Crétorins,

Eh oui, c'est l'hiver, bien que des fois, nous puissions en douter vu le peu de neige tombée.

En ce début de mandat, nos projets sont engagés.

Celui de la propriété Serres, derrière la mairie avec la création d'une salle multi-activités, d'une crèche, des locaux pour les associations et d'appartements dans la maison Serres ainsi que le transfert de la poste, de la bibliothèque et du bureau du tourisme dans l'actuelle salle des fêtes. C'est le gros dossier du mandat avec une dépense estimée à 1,5 millions d'euros. Les réunions se succèdent avec les partenaires pour affiner le projet et à la recherche de financements.

Celui de l'église Saint Laurent et sa restauration est en bonne voie aussi avec des études qui sont terminées et, là aussi, des subventions à trouver.

Vous avez tous entendu parler des baisses des dotations de l'état et des difficultés que cela va engendrer pour nos collectivités. J'espère que cela ne nous empêchera pas de mener à leur terme nos projets.

Comme vous le savez, la vie n'est pas un long fleuve tranquille et elle nous réserve, parfois, de mauvaises surprises.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2015, surtout une très bonne santé !

A bientôt !

Jean-Pierre GANDOIS

Conseils Municipaux

Conseil Municipal du 27 novembre 2014

Tarifs au 01/01/2015 des repas portés à domicile : Le Conseil d'administration de l'hôpital d'Embrun a décidé d'augmenter de 0,20 € les repas portés à domicile à compter du 1^{er} janvier 2015.
A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de répercuter cette hausse.

Tarifs camping municipal 2015 : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide que le camping ouvrira le 23 mai et fermera le 2 septembre, que 2 € de frais de dossier seront appliqués et que le wifi sera dorénavant intégré dans les nouveaux tarifs fixés.

Tarifs salle des fêtes, salle camping et matériels : A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe les tarifs suivants :

Location salle des fêtes / salle du camping et matériel compris

- Du samedi 8h00 au lundi 8h00 (week-end complet et jours fériés) : 130 €
- En semaine, du lundi au vendredi inclus, hors jours fériés (du matin 8h au lendemain 8h) : 60 €

Du 1^{er} novembre au 31 mars, 10 € supplémentaires par jour pour frais de chauffage.

Caution pour location d'une salle et matériel : 300 €

Associations

- Location mensuelle du matériel et des salles pour les associations culturelles et Sportives, limité à 1 fois par semaine : 20 €/mois

- Caution pour location d'une salle et du matériel par une association : 50 €

Du 1^{er} novembre au 31 mars, 10 € supplémentaires par mois pour frais de chauffage.

Matériels

- Location de matériels : 0,50 €/chaise et 3,00 €/table. Caution de 100 €.

Décision modificative n° 2 budget principal, fonctionnement – dépense, reversement FPIC : M. le Maire rappelle le principe du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales destiné à réduire les écarts de richesse entre les ensembles intercommunaux constitués des communes et de leur EPCI. Il consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. La somme de 1797 € est à reverser par la commune pour l'année 2014 (800 € en 2013). Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le virement de crédit du chapitre 022 au chapitre 014.

Décision modificative n° 3 budget principal, investissement – dépenses, remboursement de la caution à la SARL Forest Game : Le Maire rappelle à l'assemblée le transfert de la convention de la SARL Forest Game à M. Duvivier Sébastien concernant l'activité du parc aventure en forêt. La caution versée en janvier 2009 par la Sarl Forest Game doit être remboursée et pour cela il doit être procédé à un virement de crédit du chapitre 20 au chapitre 15 d'un montant de 810 €. A l'unanimité, le Conseil accepte ce virement de crédit.

Décision modificative n° 4 budget principal, investissement – dépenses, virement de crédit du chapitre 23 vers chapitre 21 : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de réajuster le budget par un virement de crédit du chapitre 23, travaux de construction non réalisés, vers le chapitre 21, immobilisations corporelles, pour l'acquisition de matériel non prévu (notamment pour la 5^e classe). A l'unanimité, le Conseil accepte ce virement de crédit d'un montant de 9 000 €.

Subvention projet de voyage scolaire en Russie : Suite à la demande formulée par M. Liron, enseignant à la cité scolaire d'Embrun, en vue de mener à bien un projet de voyage éducatif en Russie, le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'allouer une subvention de 150 €.

Classement de la RD 568Z dans le domaine public communal : Lors de la séance du 17 novembre 2011, le Conseil a approuvé le principe de classement dans le domaine public communal de la RD 568Z, sous réserve que la voirie soit remise en état. Suite aux travaux réalisés par le Département, il y a lieu de finaliser le déclassement de cette route du domaine public routier départemental et son classement dans le domaine public communal.

A l'unanimité, l'Assemblée approuve le classement de cette voie dans le domaine public communal à compter du 1^{er} janvier 2015.

Création d'une 5^e classe, lot n° 2 avenant n° 2 : M. le Maire indique qu'il y a lieu de signer un avenant avec l'entreprise Dautremer pour un montant de 4 749,91 € HT, dans le cadre du marché de création de la 5^e classe à l'école. Cela concerne des travaux supplémentaires de découpe de la fenêtre en demi-lune de la classe maternelle et la fourniture et pose d'une gouttière pour le préau. Le montant du nouveau marché est de 76 586,59 € HT. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'avenant et le montant du nouveau marché et charge le Maire de signer ledit avenant.

Convention de déneigement : Le Maire rappelle la délibération du 28 octobre 2010 concernant une convention de déneigement avec Christian Céard, agriculteur. Il propose de reconduire cette convention pour les voies communales suivantes : Chabriers, Beauvillard et le Bois. Le Conseil accepte à l'unanimité.

Adhésion au service mutualisé pour l'instruction des demandes d'autorisation en droit des sols : M. le Maire rappelle aux membres du Conseil le report des compétences d'instruction des documents d'urbanisme sur les communes et les communautés de communes. Il indique que la Communauté de Communes a créé un service mutualisé pour l'instruction des autorisations d'urbanisme, la Commune ne disposant pas en interne des connaissances et du temps nécessaires. Par 13 voix pour et 1 abstention, le Conseil autorise le Maire à signer la convention d'adhésion à ce service à compter du 1^{er} janvier 2015.

Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^e classe et suppression du poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe : Le Conseil accepte à l'unanimité.

Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^e classe et suppression du poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe : Le Conseil accepte à l'unanimité.

Création d'une aire de stockage pour l'entreprise Gaudy : Monsieur le Maire rappelle le bail commercial en cours avec l'entreprise Gaudy et indique que celui-ci est illégal au regard de la loi sur l'eau. Il propose de résilier le bail existant et présente le nouveau qui créé une aire de stockage de 1.955 ha au lieu défini entre la Commune, la DDT et Gaudy, soit sur une partie des parcelles cadastrées B.190 et B.2186. Une réserve boisée d'une superficie de 7.59 ha est instaurée. A l'unanimité, le Conseil approuve le nouveau bail, ainsi que l'instauration d'une réserve boisée et fixe le prix de location par an à 1 591 € l'hectare.

Bail emphytéotique Routière du Midi : Le Maire indique que la Routière du Midi exploite des installations de traitement et de valorisation de produits minéraux au Gravas, sur les parcelles A.9, A.1125, A.1055, A.1152, A.1228 et A.1108, propriétés de la Commune et faisant l'objet d'un bail commercial en date du 25 janvier 2009. La Routière du Midi souhaite aujourd'hui mettre en valeur les produits minéraux naturels ainsi que les berges du torrent de Boscodon. Pour cela, elle souhaite conclure un bail emphytéotique pour une durée de 19 ans à compter du 1^{er} janvier 2016 sur les parties des parcelles suivantes riveraines du torrent de Boscodon : A.1125, A.1055, A.9, B.1961, B.2482, B.191, B.190 et B.2494 pour une surface totale de 5,65 ha. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer un bail emphytéotique pour une durée de 19 ans à compter du 1^{er} janvier 2016 sur une partie des parcelles mentionnées ci-dessus.

Dons entreprises, participation aux festivités 2014 : A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte les participations aux festivités 2014 que 14 entreprises ont versé à la Commune. Elles seront inscrites sur le budget principal, chapitre 74.

Echange de terrain entre la Commune et M. Gagliolo Alain : La Commune souhaite échanger une partie de la parcelle C.374 pour 7 m² et une partie de la parcelle C.2477 pour 8 m² à M. Gagliolo Alain en échange d'une partie de la parcelle C.374 pour 9 m² appartenant à M. Gagliolo, sans soule pour aucune des parties. Les frais afférents seront à la charge de la Commune. Le Conseil Municipal approuve cet échange à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Ecole : Les travaux de création d'une 5^e classe, d'un préau et de réfection de la cour sont maintenant terminés.

Marché de Noël : Le Marché de la St Nicolas aura lieu le samedi 6 décembre à partir de 10h00.

Terrain multi-sports/skatepark : La Commune est en attente de l'attribution d'une subvention par le Conseil Général.

Fusion des Communes : Une réunion a eu lieu dernièrement à la Communauté de Communes en présence de Jean-Marie BERNARD, Maire du Dévoluy. Les avis sont partagés au sein de la Communauté.

Jean-Noël Bonardi souligne que le fleurissement de la Toussaint a été réduit et qu'aucun achat d'illuminations de Noël n'a été fait cette année, ceci afin de réaliser des économies.

David Signoret pense qu'il faut réfléchir à la mise en place d'un tableau récapitulant l'ensemble du matériel de la salle des fêtes et son état. Il serait mis à jour après chaque utilisation des locaux.

Réalisations

Fleurissement de la Toussaint

En mémoire de nos disparus, un bel effort a été fait sur le fleurissement des cimetières de la commune.



Illuminations de Noël

Le 6 décembre, les habitants ont pu, à nouveau, apprécier les illuminations de Noël, mises en place par le personnel communal. Un bel effort a été fait en plaçant un spot à variation de couleurs, donnant sur la façade de l'église Saint Laurent.



Les Manifestations

Cérémonie du 11 novembre

C'est après un petit déjeuner, offert par la municipalité, que Crots a célébré le 96ème anniversaire de la victoire de 1918. Le rassemblement s'est fait devant le monument aux morts, pour une cérémonie empreinte d'émotion, faite de dépôts de gerbes, de lectures de messages officiels et de sonneries, à l'ombre des couleurs tricolores portées par les portes drapeaux.



Repas de Noël des Ainés

En décembre, les jours et les évènements se bousculent à l'approche des fêtes de fin d'année. Avec ou sans père Noël, chacun se prépare à fêter ce temps de retrouvailles en tout genre. Ce fut le cas le 10 décembre à la mairie de Crots où Jean-Pierre Gandois et son équipe municipale avaient convié les anciens du pays à un déjeuner à la salle communale. Des agapes familiales qui avaient tout d'un banquet, amoureusement concocté et servi par l'équipe de « Chez Pierrot et fils ». Du foie gras à la bûche traditionnelle, rien ne manquait à ce repas festif pour l'organisation duquel les personnels communaux avaient mis la main à la patte. Une bonne centaine de convives venus des quatre coins de la commune avaient répondu à l'invitation, ravis de pouvoir échanger leurs souvenirs, sur des airs d'ambiance allègrement dispensés depuis l'orchestre par Martial et Claude, deux virtuoses de l'accordéon et des cuivres.



Saint Nicolas

Saint Nicolas était de passage le 6 décembre à Crots, pour le plus grand bonheur des plus petits. Il a distribué des pochettes cadeaux en échange de jolis dessins, pendant que les parents flânaient sur les étals du marché de Noël. Les animations se sont enchainées dès la matinée, avec les danses traditionnelles du groupe Revioure, pendant que les dames costumées de l'Escoureta dou Parpaïoun interrogeaient les gens. L'association Euroscope proposait des jeux, la municipalité faisait la distribution de sapins, pendant que les employés communaux préparaient l'illumination du village. La journée s'est soldée par un concert de la chorale Vivace, suivi d'un vin chaud.



Vœux du Maire

« Au cœur d'un patrimoine exceptionnel, avec une trentaine d'associations, un tissu économique développé, une école dynamique, un camping productif et de nombreux bénévoles, le village de Crots se porte bien ». Le maire Jean-Pierre Gandois a présenté les projets pour l'année à venir lors de l'échange des vœux le 7 janvier, entouré de ses adjoints et conseillers et en présence des maires du cantons et de Jean-Michel ARNAUD, président par intérim du Conseil Général. Réclamés par les jeunes du village, un skate-park et un terrain multisports devraient voir le jour prochainement. « La chapelle de la Montagne sera rénovée au printemps, l'église Saint Laurent est à l'étude en prévision de travaux, le musée de la charcuterie devrait déménager, et nous prévoyons d'embellir la zone touristique de Chanterenne. Mais le gros dossier reste la propriété Serres, derrière la mairie, achetée il y a deux ans. Rénovation, construction et réaménagement permettront de regrouper les services communaux dans la salle des fêtes actuelle, de créer une salle multi-activités de 300 m², une aile pour accueillir la crèche, des appartements et un espace associatif. Le coût de l'opération est estimé à 1.5 millions d'euros ». Le maire déclare aussi suivre de près le projet d'aménagement de la RN94, réclamé depuis plusieurs années. Enfin, le maire a remis la médaille de la Jeunesse et des Sports, échelon bronze, à Vincent Espitallier pour son engagement associatif. Pierre Chabas, digne représentant du comité, a fait le déplacement pour honorer « le Spit », pilier du village, ancien pompier, ouvrier forestier, et président du comité des fêtes. Les vœux se sont clôturer sur un apéritif dinatoire offert par la municipalité.



Hommage

Jean-Pierre Gandois, le Maire, et les élus ont invité la population à se rassembler devant la mairie, jeudi 8 janvier, à midi, afin d'observer une minute de silence en hommage aux victimes de l'attentat du siège de Charlie Hebdo, mercredi 7 janvier 2015. Jean-Pierre Gandois, ainsi que de nombreux habitants de Crots et de l'Embrunais étaient également présents à la marche silencieuse qui s'est déroulée le dimanche 11 janvier à Embrun et qui a réuni plus de 3000 personnes.



Nouvelles des Associations

Des nouvelles de l'Amicale Philatélique et Cartophile

L'Amicale a été présente durant 3 semaines, au mois d'octobre, à l'Abbaye de Boscodon avec une exposition et les travaux effectués par les élèves de la classe de Caroline sur les thèmes « La Paix » et « La Forêt ». Du 8 au 11 novembre la municipalité de Châteauroux a présenté notre exposition sur « La Grande Guerre ». A Crots le samedi 6 décembre, la légende de « Saint Nicolas » n'avait pas de secret pour l'amicale. Nous avons eu notre Assemblée Générale le dimanche 11 janvier, réunion qui s'est terminée par un repas « Chez Pierrot ». Nos prochaines réunions auront lieu les samedi 7 février, 11 avril, 9 mai, 6 juin et nous vous donnons rendez-vous les samedi 7 et dimanche 8 mars à la salle des fêtes pour notre « Fête de l'Amicale » où vous pourrez découvrir nos expositions ainsi que la philatélie et la cartophilie.

Marie-Claire Pansin, La Présidente



Profitez de la vie, rejoignez le club du Temps Libre de votre village

Les membres Club du Temps Libre présentent aux Crétorines et Crétorins leurs vœux et souhaits pour cette nouvelle année. Une bonne rasade de santé sera la bienvenue pour satisfaire nos envies et désirs.

Depuis la parution du dernier Info Crots, les membres du club du temps libre ont fêté les anniversaires des personnes nées au 3^{ème} et 4^{ème} trimestre au restaurant le Parpaillon à Crévoux et à la salle des fêtes de la commune pour le repas de fin d'année.

Ambiance et joie de vivre étaient aux menus et il faut, pour le repas de fin d'année féliciter notre cuisinier Philippe BREMBATI, sans oublier les membres du Club qui chacun dans leur spécialité ont contribué à la mise en place, l'organisation et l'animation de la fête.

Le 6 janvier nous venons de déguster la galette des rois.

Le 31 janvier nous organisons notre assemblée générale à 10 heures à la salle des fêtes de la commune.

Après, la tenue de l'assemblée nous nous retrouverons devant les tables de l'hôtel restaurant le lac au plan d'eau d'Embrun.

Enfin, n'oubliez pas de cocher sur votre agenda la date du 15 février 2015. Nous organisons notre loto annuel et les recettes sont bien utiles au club pour lui permettre de mettre en œuvre d'autres manifestations.

Si vous avez envie de nous rejoindre, venez le mardi et/ou jeudi à la petite salle prêtée gracieusement par la mairie. Vous y rencontrerez les acteurs de notre association

Bernard Goussebayle, Le Président



Kung-Fu Wushu

Meilleurs vœux 2015

Tous les membres du bureau du KUNG FU WUSHU EMBRUNAIS vous souhaitent une bonne santé et une belle année sportive prospère et remplie de moments de joie et de bonheur à partager sans modération !

Belle moissons de médailles au Trophée Kung Fu Kids à Paris

(plus d'info sur http://www.associations-embrunaises.org/a/embrun/Kung-Fu_Wushu)



6 Jeunes du Kung FU Wushu EMBRUNAIS ce Dimanche 7 Décembre 2014 à la coupe de France de Wushu à PARIS organisé par la Fédération Française de Karaté et disciplines associées
Maïwenn Pilon, Maël Pilon, Fleur Deboffles, Naïa Comba, Ulric Sisco, Mattéo Veriepe accompagnés de Sébastien PILON Maëlle ROUX et Stéphanie PILON

Pour cette 1ère compétition organisée par la FFKDA (Fédération de Karaté et Disciplines associées) de la saison 2014 /2015 les 6 élèves retenus par Sébastien PILON pour représenter le Kung Fu Wushu Embrunais ont dignement représenté les Hautes Alpes et même la région PACA car seul CLUB représentant de la région à cette belle manifestation

Les élèves âgés de 9 à 11 ans ont présentés des tao lu (techniques mains nues et armes) et se sont mêlés aux 120 participants venus de toute la FRANCE;

LES RESULTATS :

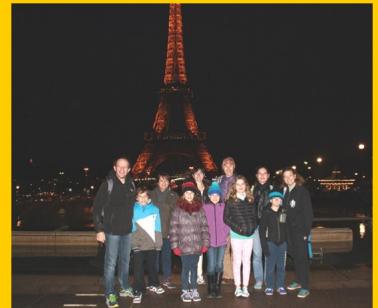
Tao lu Moderne Chang quan dite boxe longue :

Maël PILON 9 ans pupille a remporté 2 médailles d'or : 1 en main nue et l'autre au sabre ce qui confirme son palmarès de l'an dernier où il était vice champion de France en avril 2014 en tao lu main nue Nan Quan

Matteo VERIEPE 11 ans Benjamin est médaille d'argent en main nue

Naïa COMBA 10 ans Benjamine est médaille de Bronze en main nue

Maïwenn PILON 11 ans Benjamine est médaille d'argent en épée et 4^e en main nue



Tao lu Traditionnel :

Ulric Sisco 11 ans Benjamin a reçu la médaille d'or du compétiteur le + fair play

Fleur Deboffles 10 ans Benjamine est médaille de bronze en main nue

Bravo à eux et à leur entraîneur Sébastien PILON

3 assistantes diplômées pour soutenir l'instructeur.

Le 23 novembre 2014 Stéphanie PILON, Nathalie BLANC et Maëlle ROUX ont suivi avec succès la formation AFA (Attestation Fédérale d'Assistant), premier diplôme officiel donnant droit d'assister un professeur dans l'encadrement de cours de kung-fu wushu. Félicitation à toutes les trois pour leur motivation et leur investissement.



Prochaines dates

Nouvel an chinois le jeudi 19 février 2015 année de la chèvre de bois

Championnat interrégional à Nice 28 février et 1 Mars sélectif pour le championnat de France



Stéphanie Pilon, La Présidente

Bibliothèque

Qui se chauffe au soleil, noël, en ton saint jour, devra brûler du bois, quand, Pâques aura son tour. Ce jeudi 18 décembre 2014, ce sont des flocons vêtus de bonnets qui se sont assemblés autour de l'arbre des contes musicaux. Pour une petite équipe de « lutins-bibliothécaires » une trentaine de bonnets multicolores ce n'est pas rien et nous ne remercierons jamais assez toutes celles et ceux qui auront permis cette réalisation, parents, agents de la mairie, mairie, bénévoles, conteuses et nos deux merveilleux « lutins », Danielle Evin accompagnée de sa bonne humeur et Franco Frangone accompagné de ses deux « petites fées ». Pâques attendra son tour, les flocons multicolores se sont dispersés alentour, la bibliothèque vous retrouvera avec plaisir mercredi 7 et jeudi 8 janvier 2015. Livres-audio, DVD, BD, mangas, romans (science-fiction, policiers, terroir, aventure, amour), biographie, poèmes, récits, documentaires tout cela est à votre disposition, gratuitement, et cela toute l'année. Organiser des rencontres sur des livres populaires, lire, partager vos coups de cœur, vos poèmes, vos écrits, vous faire connaître serait pour nous un grand plaisir tout comme nous accueillons avec joie la cinquantaine d'enfants de l'école de Crots, la crèche, les enfants des assistantes maternelles et quelques fois les TAP*. Notre prochaine animation portera sur le 8^{ème} Troc-livres qui aura lieu le dimanche 1^{er} février 2015 dès 10h00 du matin. Notre petite équipe de bénévoles serait ravie d'avoir de nouvelles personnes en son sein pour partager, dynamiser ou renforcer l'équipe, tout simplement. Pour cela, deux numéros, celui de la mairie : 0492431305 ou celui-ci : 0780000972. et un devoir, celui d'avoir la B.H.** !! Bonne nouvelle année 2015

*Temps d'Activités Périscolaires - **Bonne Humeur

Patrick Cannet, bénévole



Association d'Animation du Village de Crots

Que le temps passe vite, bientôt février 2015. Bonjour à tous ! Pour l'AAVC l'année s'est bien finie avec une très bonne Saint Nicolas. Des problèmes, des soucis, des peines, mais aussi des joies. Mais tout cela fait partie de la vie. Comme chaque fois, je remercie les bénévoles qui se donnent beaucoup pour tout un chacun, le personnel communal qui tant que ce peut nous aide à faire vivre la commune, les secrétaires qui nous aident dans les démarches. Mais une pensée toute particulière pour Monsieur le Maire, Jean-Pierre GANDOIS ainsi qu'Isabelle. Ils ont notre plein soutien et très amicales amitiés. Je dois dire merci aux adjoints et conseillers qui participent aux manifestations et nous donnent un coup de main. Les jours passent et plusieurs activités sont au programme 2015. Toute personne pouvant nous donner un coup de main sera la bienvenue. Encore un grand merci à tous. Je vous souhaite, au nom de l'ensemble de l'association, tous nos meilleurs vœux 2015 et de bons moments au village de Crots.

Amicalement vôtre,

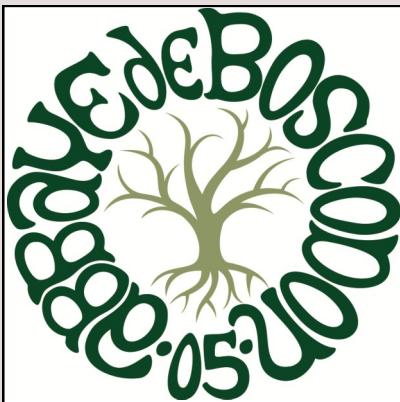
Jean-Noël Bonardi, Le Président

Lous Amis de Crots

Comme chaque année, l'association a tenu son stand à l'occasion du marché de la Saint Nicolas, au profit du Téléthon. Merci à tous ceux qui ont fait le détour pour nous aider à récolter les euros qui ont été entièrement reversés à l'AFM.



Des nouvelles de l'Abbaye de Boscodon



L'abbaye de Boscodon, en 2015, tout un programme sur le thème « Silence et Parole »...

INSTALLATION Et Cætera

« Une envolée de 20 000 oiseaux dans l'abbatiale... »

Par Alice et David BERTIZZOLO

Résidence d'artiste du 11 Avril au 11 mai

Médiations et ateliers de pliage dans l'Embrunais, dans le Savinois, dans l'Ubaye, dans le Guillestrois

Médiations tout public

Deux veillées de partage autour du pliage d'oiseaux en origamis :

11 Avril et 18 avril à partir de 18h30

Apportez votre repas tiré du sac, vos histoires, vos chansons, vos instruments, vos blagues...

Exposition visible du 29 mai au 31 juillet 2015

Vernissage le 29 mai à 20h en présence des artistes

CONFÉRENCE La communication dans la nature

Vendredi 24 avril à 18h

Avec Christian Couloumy, chef de secteur du Parc National des Ecrins

Gratuit

CONCERT « ... Et Myriam chanta... » Chants de femmes, sacrés et profanes

Samedi 25 avril à 20h30

Avec Françoise Atlan (chant) et Nidhal Jaoua (kanoun)

Le répertoire féminin des trois traditions monothéistes, transcené par Françoise Atlan, la grande voix de la musique et du dialogue judéo-musulman.

Tarif : 12€/8€ (gratuit – 12 ans) – Infos/résa : www.festivaldechaillol.com

Pour ce concert, proposé en partenariat avec l'association des Amis de l'Abbaye de Boscodon, l'Espace Culturel de Chaillol reçoit le soutien de la Communauté de Communes de l'Embrunais.

TABLE RONDE Rencontre avec des poètes d'aujourd'hui

Samedi 25 avril de 14h à 18h, salle du chauffoir

Avec Nicolas Gille, Jean-Marie Gleize et Jean-Pierre Lemaire

Pour mettre en scène, en œuvre, en pages, l'intime communion de la parole et du silence, les poètes sont de toute évidence les mieux placés. Orpailleurs du réel intérieur qui est le leur, orfèvres des mots en quête d'une vérité qui s'avère être aussi la nôtre, ils nous permettent de voir ce que nous ne cessons de regarder. Trois poètes d'aujourd'hui nous partageront leurs trésors, en nous offrant d'entrer dans leurs échanges.

Tarif : 5 €

Tous les détails et la suite du programme sont à découvrir sur le site internet et dans les brochures disponibles dans les offices de tourisme.

www.abbayedeboscodon.eu – Tel : 04 92 43 14 45



Parc National des Ecrins

Crots, Boscodon, l'ONF et le Parc national des Ecrins !

La richesse faunistique et floristique de la commune de Crots est l'une des plus élevée des communes du Parc national. Près de 200 espèces différentes d'oiseaux y ont été dénombrées, depuis la méridionale fauvette passerinette jusqu'au boréal lagopède alpin. La flore n'est pas en reste avec une très grande variété, notamment en forêt. Cette diversité botanique explique l'intérêt de M. Jean-Claude Rameau, qui a puisé dans la forêt de Boscodon la plupart des espèces décrites dans l'un des 3 tomes de son ouvrage « Flore forestière Française - Montagnes ».

Depuis toujours (ou presque), l'Office National des Forêts gère les espaces boisés communaux et domaniaux présents sur la commune. L'intérêt de cet établissement public pour la biodiversité n'a cessé de croître depuis une quarantaine d'années. Aux côtés des aspects de production de bois proprement dits, la prise en compte des espèces et des milieux sensibles est désormais devenue systématique.

Ces préoccupations environnementales font bien entendu intégralement partie des missions du Parc national.

Au fil des années donc, les 2 organismes se sont rapprochés pour aboutir aujourd'hui à une collaboration fructueuse. Elle concerne par exemple le suivi des sabots de Vénus. Chaque année, les agents de terrain se retrouvent en forêt pour faire le point de l'évolution d'un certain nombre de stations de cette orchidée rare.

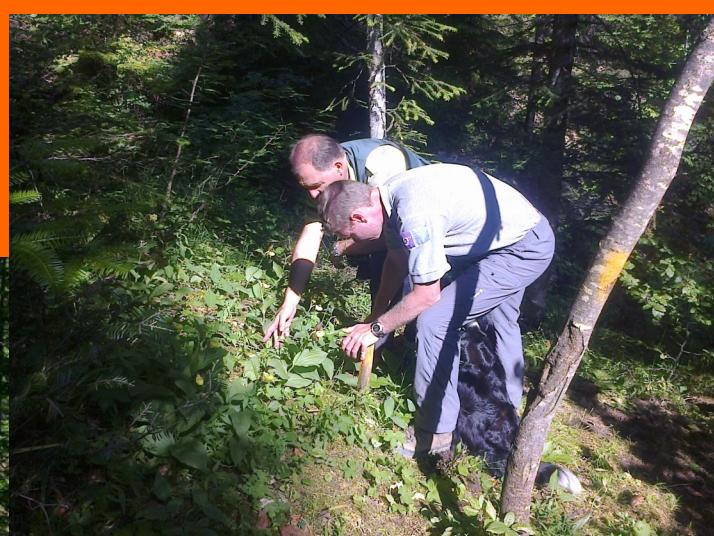
Des actions communes sont également menées dans le cadre de la gestion du site Natura 2000 « Boscodon - Mornon ». Récemment, des mares forestières ont été créées par l'ONF, le Parc contribuant pour sa part à des inventaires faunistiques sur ces milieux.

Un maillage d'arbres sénescents a été positionné par l'ONF dans les forêts de la Magnane et de Boscodon en faveur des espèces qui occupent ces vieux arbres (insectes, champignons, oiseaux, chauve-souris, etc.). Les agents du Parc vont apporter leur collaboration pour le suivi de ces populations.

Des partenariats sont également recherchés sur divers domaines comme le programme EPA (Enquête Permanente sur les Avalanches), les plans d'aménagements forestiers pour lesquels le Parc peut apporter des informations complémentaires, l'animation de sorties pédagogiques en forêt à destination des scolaires ou du grand public, les opérations de comptage de la faune sauvage ou d'inventaire floristique, les missions de police de l'environnement, etc.

La collaboration se déroule dans un excellent climat de travail où les compétences respectives de chacun sont mutualisées pour une plus grande efficacité.

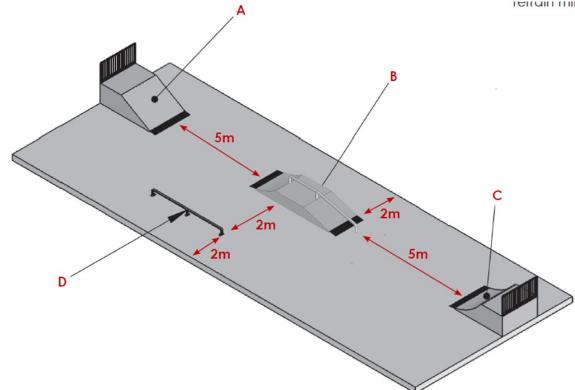
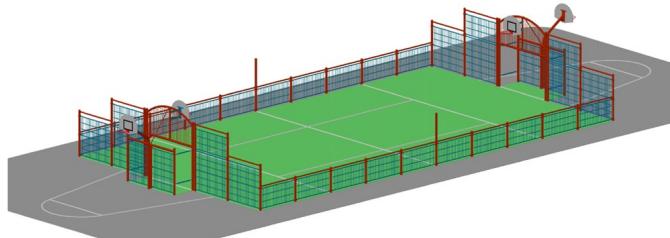
Christophe BERNARD (ONF)
Christian COULOUMY (PNE)



Projets

Skate Park et terrain multisports

Suite au vote du plan de financement pour la mise en place d'un Skate Park et d'un terrain multisports, des demandes de subventions ont été faites auprès de l'Etat, de la Région et du Conseil Général. La municipalité a eu une réponse positive du Conseil Régional et est en attente de celle du Conseil Général.



Restauration, de la toile représentant le « Martyr de Saint-Laurent », en cours :

En parallèle du projet de restauration de l'église Saint-Laurent à Crots, la commune s'est engagée avec l'aide technique et / ou financière des services de la DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (plan de concerté de valorisation du patrimoine), du Conseil Général des Hautes-Alpes, du Pays S.U.D et de la Communauté de Communes de l'Embrunais dans la restauration du mobilier de son église.

Actuellement la toile représentant le « Martyr de Saint-Laurent » signée de François BOVNAUD, œuvre classée au titre des monuments historiques, est en cours de traitement dans l'atelier du restaurateur d'œuvres d'art Toshiro MATSUNAGA à Avignon.

Ce dernier nous livre un premier aperçu de la toile avant et après traitement. Courant février, la toile et son cadre en bois (également restauré) pourront réintégrer l'église de Saint-Laurent à Crots.

A noter qu'à cette occasion, dans le cadre du label Pays d'Art et d'Histoire, une conférence est prévue le mercredi 25 février à 15h00 dans l'église Saint-Laurent à Crots. Catherine BRIOTET, conservatrice des antiquités et objets d'arts du Conseil Général des Hautes-Alpes et Toshiro MATSUNAGA nous conteront l'histoire de cette toile et de sa restauration.

Tableau «Martyre de Saint Laurent (commune de Crots - 05 Hautes Alpes)



Photo : Avant traitement



Photo : Après nettoyage

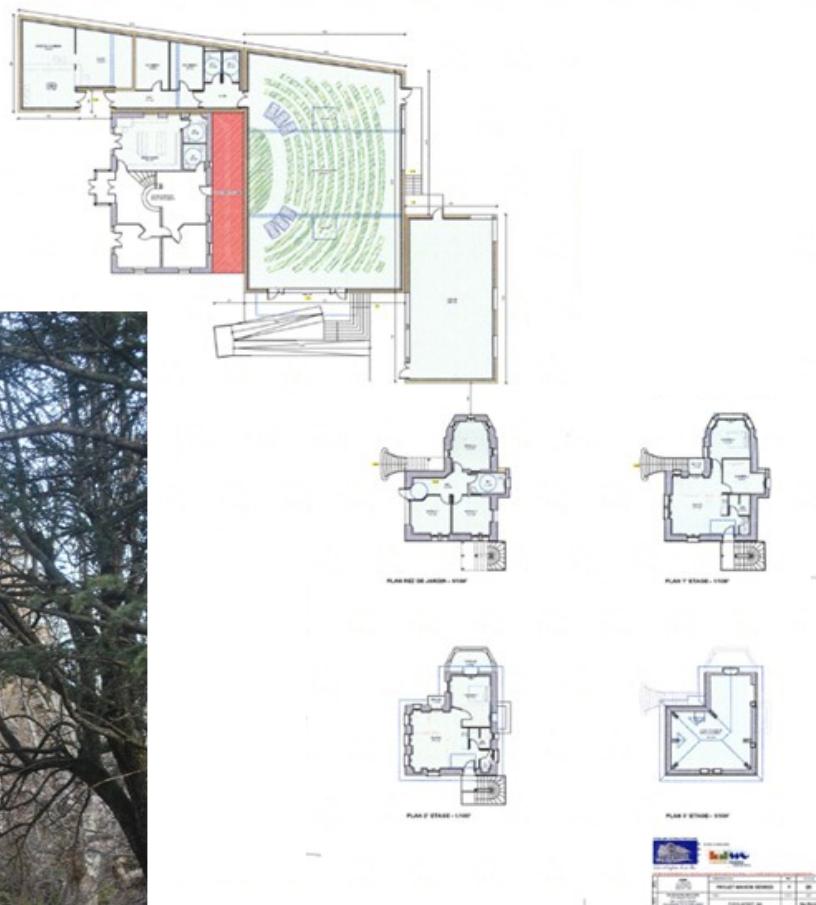
Eglise Saint Laurent

Une étude a été rendue. Il faut monter le plan de financement et faire les demandes de subvention.



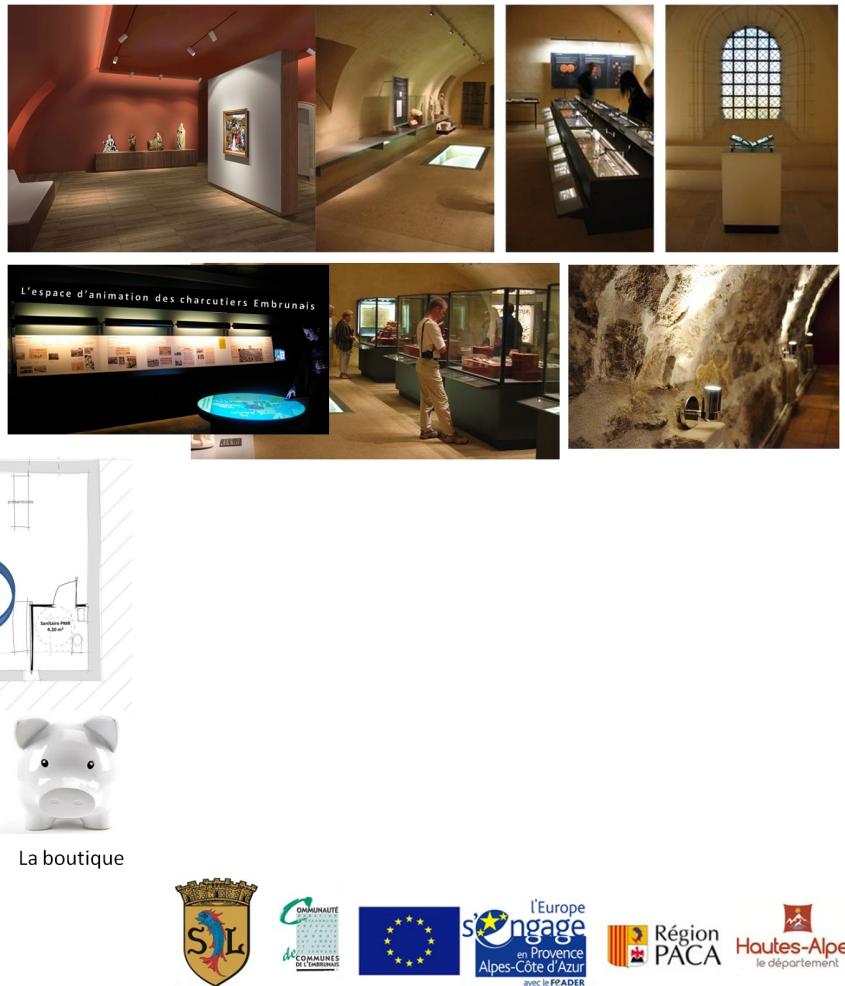
Maison Serres

Le projet est de regrouper les services communaux (crèche, agence postale, bibliothèque, bureau du tourisme, bibliothèque), de créer une salle multi-activités de 300 m², de faire des appartements et de créer un espace associatif. Le coût du projet est estimé à 1,5 millions d'euros. Les recherches de financement sont en cours.



Le musée de la Charcuterie

Le musée de la Charcuterie devrait déménager dans la « grange Chevallier », au cœur du village. Cela implique des travaux sur l'existant et la création d'une partie scénique. Le coût total s'élève à 153 900 euros. L'objectif étant de mettre en valeur la collection existante, offrir un espace d'accueil, réaliser un lieu convivial, créer une scénographie et créer une communication active.



Aménagement zone touristique de Chanterenne

Il est prévu d'installer des candélabres et du mobilier au niveau de la zone touristique de Chanterenne afin de la rendre encore plus attrayante.



Cabanes pastorales

Une étude de faisabilité est en cours pour la réfection de la cabane du berger à la « grand cabane » et la démolition et reconstruction de la cabane aux Olettes qui, ayant subit des dégâts en 2000, risque de s'écrouler.



Dernières Brèves

Albert Crance a fêté ses 100 ans

Le 10 janvier dernier, à Crots, Albert Crance fêtait ses 100 ans en famille.

Pourquoi Crots pour un natif de la région parisienne ?

Par fidélité à un souvenir de jeunesse : ses deux ans de chasseur alpin passés à Briançon et aussi parce qu'à la mort de sa femme Simone, il a rencontré Anna (ou Lina) Gandelli et qu'ils ont décidé de joindre leur veuvage et leur solitude.

Albert a passé quarante ans de sa vie à organiser la pose de tuyaux pour apporter l'eau à tous les quartiers de la région parisienne. Il était ingénieur à la Compagnie Générale des Eaux.

Avec Simone, il a eu deux enfants. Il a maintenant cinq petits enfants et onze arrière petits enfants.

Tous, sauf deux, étaient là avec Lina et sa famille pour l'aider à souffler les cent bougies.

Philippe Crance



Vincent Espitallier, un travailleur de l'ombre honoré

Depuis des années, il vivait dans l'ombre et la discréetion sa vie de tous les jours, faite de routine active et de convivialité. Lui qui n'a rien d'un intellectuel, continue à vivre ses souvenirs, non pas comme beaucoup à travers le papier et l'image, mais par la parole et les échanges entre amis. Des souvenirs, Dieu sait s'il lui en reste à ce jeune retraité qui marche allègrement sur ses 80 printemps ! Ô il ne fut jamais ministre ni champion sportif, ni même un fonctionnaire de base, mais simplement lui, « le Spit », un travailleur de l'ombre, un exemple de travail et de dévouement.

Vincent Espitallier, un citoyen de Crots héritier d'une enfance difficile dans les années de guerre à Villard-Robert, un des hameaux le plus isolés de la commune, aujourd'hui en ruine.

Très tôt, le travail en usine, sur les chantiers en entreprise, et par la suite, une fois marié à Michèle et établi au village, divers emplois aux Eaux et Forêts, à la commune, en station...

Sa notoriété il va se la forger discrètement sur le tas au jour le jour, au rythme de ses petits boulots, en prenant le temps, beaucoup et longtemps de son temps surtout, au service des autres. Ce sera très tôt la compagnie de sapeurs pompier, l'entraide, mais surtout l'animation et le Comité des Fêtes qu'il va présider près de 30 ans sans aucune défaillance, innovant dans plusieurs domaines, notamment au plan sportif, où il va lancer en 1973 la célèbre grimpée cycliste de la Fontaine de l'Ours qui va perdurer de nombreuses années.

C'est principalement à ce titre que sa valeur sera reconnue. Elle sera solennellement célébrée le mercredi 7 janvier à la salle des fêtes à l'occasion des vœux du maire, où il s'est vu remettre par Jean-Pierre Gandois la médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports.

Pierre Chabas président du Comité Départemental des Médaillés de Jeunesse et Sports, et Richard Combaz président du Comité Départemental de Cyclisme avaient fait spécialement le déplacement.

PHOTO : Le nouveau médaillé aux côtés de Richard Combaz (3°) et P. Chabas (5°), entouré de l'ancien maire Michel Merle (2°) et J.P.Gandois le maire (6° de g. à drte.)



Infos Crots Pratiques

Mairie
Le Village
05200 CROTS
Tél : 04 92 43 13 05
www.crots.fr / E-mail : mairie.crots@wanadoo.fr
Accueil du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Et du mardi au jeudi de 14h00 à 17h00

Agence Postale Communale
Place Saint-Laurent
05200 CROTS
Tél : 04 92 24 56 59
Accueil du lundi au samedi de 9h30 à 12h00

Bibliothèque Municipale
La Grande Charrière
05200 CROTS
Accueil tous les jeudis de 16h00 à 18h00
(pour rappel l'inscription est gratuite).

Bureau du Tourisme
Place Saint-Laurent
05200 CROTS
Tél : 04 92 24 56 40
Accueil du lundi au samedi de 9h30 à 12h00

Ecole Primaire et Maternelle de CROTS
Le Serre
05200 CROTS
Tél : 04 92 43 30 72
E-mail : ce.0050093z@ac-aix-marseille.fr

Les Encombrants
Ramassés tous les 1er lundi du mois sur inscription auprès de la Mairie : **04 92 43 13 05**. La collecte est stoppée de novembre à février.

Déchèterie de l'Embrunais
Pralong
05200 EMBRUN
Tél : 04 92 43 47 93
Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le dimanche de 9h00 à 12h00.

Gare SNCF d'Embrun
05200 EMBRUN
Tél : 08 00 11 40 23
Accueil du lundi au vendredi de 6h35 à 23h25, le samedi, dimanche et jours fériés de 6h35 à 21h55.
www.ter-sncf.com/paca



Encombrants



Nous rappelons que les encombrants sont collectés, par les agents techniques de la commune, tous les premiers lundis des mois de mars à octobre inclus, sur inscription préalable auprès de la mairie (04 92 43 13 05) et limités à 2 objets par passage. Seuls les objets annoncés seront ramassés.

Etat Civil

Naissances

- **Damian COLONNA**, né le 3 octobre 2014 à Gap. Il est le fils de Delphine et Olivier COLONNA domiciliés avenue du Château.
- **Cléa AGASSE**, née le 23 octobre 2014 à Gap. Elle est la fille de Monsieur et Madame Alexandre AGASSE domiciliés aux Rougons.
- **Souleyman BERNIER**, né le 4 décembre 2014 à Gap. Il est le fils de Monsieur et Madame Jérôme BERNIER domiciliés à Picomtal.
- **Luna JOUBERT**, née le 16 janvier 2015 à Gap. Elle est la fille de Elsa HUMBERT et Laurent JOUBERT et la petite fille de Sylvette JOUBERT, ancienne conseillère municipale et Jean-Pierre JOUBERT, ancien employé communal, domiciliés à Pralançon.
- **Maël LAGIER**, né le 16 janvier 2015 à Gap. Il est le fils de Cécile et Stéphane LAGIER et le petit-fils de Nadine LAGIER domiciliée au Poët.
- **Maxime Signoret**, né le 22 janvier 2015 à Briançon. Il est le fils de Elodie et Nicolas SIGNORET et le petit-fils de Christiane et Bernard SIGNORET, conseiller municipal.

Toutes nos félicitations aux heureux parents, grands-parents et arrière-grands-parents des « ces petits bouts » !

Mariage

- Le 7 novembre 2014, aux Seychelles, mariage de **Virginie Milhau et Brice Marseille** domiciliés à Vicherette

Toutes nos félicitations aux jeunes mariés !

Décès

- **Liberté ALBERTO**, décédée le 25 novembre 2014 à Embrun. Elle était la mère de Jean ALBERTO et grand-mère de Jérôme ALBERTO.
- **Jean-Guy HEME DE LACOTTE**, décédé le 7 décembre 2014. Il était l'époux de Catherine et père de Valérie Durbin domicilié à Saint Jean. Il avait une résidence secondaire aux Chaulières.
- **René Daniel FAURE**, décédé le 23 novembre 2014 à Gond-pontouvre. Il avait une résidence secondaire au Bois.
- **Mireille RAY née GARCIN**, décédée le 9 janvier 2015 à Menton. Elle était la sœur de Juliette Clairion, la tante de Gislaine Blanc et Josiane Arvel.

Nous présentons nos très sincères condoléances à toutes ces familles en deuil.

Les remparts de Crots, de l'histoire ancienne

Nous savons que l'illustre Vauban avait une confiance limitée dans le dispositif de défense de la ville d'Embrun dont il n'hésitera pas à dire « *c'est la plus mauvaise place que je connaisse...* ». Mais il ne dit mot sur celui de Crots.

Pourtant ce village se dota jadis sur la fin du XIV^e siècle, d'une enceinte qui restera surtout je dois dire, un ouvrage purement dissuasif dont il ne subsiste plus grand chose de nos jours, si ce n'est le souvenir et quelques rares vestiges, notamment pas mal d'éléments épars en remploi dans les constructions voisines, et surtout ces parements près de la « grange Chevalier » le long du chemin du Barry (nom occitan des remparts), récemment extraits et mis en valeur par le nouveau propriétaire.

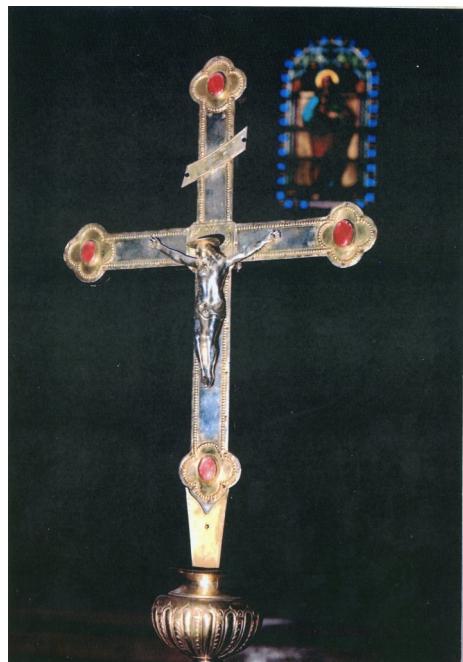
Pourtant Les Crottes, "Las crottas", devenu Crots aujourd'hui, porte toujours au fronton de ses armoiries aux côtés du Dauphin, la couronne crénelée réservée aux villes et villages fortifiés.

Constitué à partir du XIII^e siècle au bas de la colline de Puy-comtal, le jeune bourg se trouvera rapidement en bute aux envahisseurs empruntant la rive gauche de la Durance, et notamment les redoutables "routiers Provençaux" surgis du Col de la Rousse en 1368, qui vont y semer la désolation. Les survivants vont alors, tout comme quelques villages des environs, décider de se protéger. On raconte que sans ressources, les habitants firent la chaîne depuis le torrent de Boscodon pour acheminer les pierres nécessaires à la construction d'une enceinte...

Dès lors, pour leur second passage quelques années plus tard, nos "routiers" vont cette fois trouver ici « portes closes », et sans s'attarder davantage, poursuivront en amont leur marche dévastatrice.

Quant au fringant Lesdiguières il les trouvera lui grandes ouvertes en 1579, grâce à la félonie de son ami du moment, Antoine de Rame, châtelain du lieu venu au protestantisme, et qui dans la foulée était monté avec lui à Boscodon « *mettre le feu aux quatre coins de l'Abbaye sa pire ennemie...* » !

A contrario, son fils Mathieu de Rame « Monsieur des Crottes », nom sous lequel il sera connu, resté fidèle à sa foi et à son roi, combattra victorieusement le futur connétable au combat de Jarrie. Peu après pour un peu dédouaner son père de ses trahisons, il offrira à l'église St. Laurent une magnifique croix en argent et pierres précieuses, toujours jalousement conservée dans les recels de Crots.



Extrait de « La nouvelle monographie de la commune de Crots » de Roger CEZANNE, en cours de préparation